

ARDRES

À 43 ans, Ludovic Loquet prend la tête de la commune qui l'a vu naître

Ceux qui l'ont vu grandir le surnomment encore « Ludo ». À compter de vendredi, il deviendra officiellement « monsieur le maire ». À 43 ans, Ludovic Loquet s'apprête à prendre la suite de Bernard Carpentier à la tête de la mairie d'Ardres, après la défaite, au second tour, du maire sortant.

PAR AMÉLIE VERMEULEN
calais@lavoixdunord.fr

Sans étiquette, Ludovic Loquet ? Lui en voici au moins trois : cadre au conseil général du Nord, père de deux enfants de 10 et 12 ans et bientôt, maire d'Ardres. En cumulant 54 % des voix au second tour, la liste « Agir juste » de Ludovic Loquet a infligé dimanche une douloureuse défaite à celle de Bernard Carpentier qui, du haut de ses 46 %, n'a décroché que six sièges sur les 27 à pourvoir. Une sacrée déconvenue pour le maire sortant qui, plutôt que de siéger aux côtés de ses adversaires, a préféré interrompre sa carrière municipale (lire par ailleurs).

Le vote des Ardresiens doit-il être interprété comme une volonté de changement, après dix-neuf années du « règne Carpentier » ? C'est en tout cas ce que pense Ludovic Loquet, qui mesure déjà la difficulté de l'exercice qui sera le sien, et celui de son équipe.



Né à Ardres, Ludovic Loquet s'apprête à en devenir le maire.

« Nous nous rendons bien compte que les choses sont installées et que ça ne va pas être simple de les modifier. »

À 43 ans, Ludovic Loquet n'a jamais quitté la ville qui l'a vu naître. « C'est un endroit qui me convient bien, en terme de qualité de vie, reconnaît-il. Elle illustre

bien le concept de « ville à la campagne ». Amateur de sport, le futur maire s'est beaucoup investi dans les associations ardresiennes. Il s'est aussi engagé comme pompier volontaire en 1981. « J'ai besoin de faire du sport, d'aller courir, c'est ma bouffée d'oxygène, avoue-t-il. Et j'espère bien pouvoir continuer. »

Son engagement politique est plus récent puisque c'était la première fois, à l'occasion des municipales, qu'il se présentait à une élection. Une décision mûrement réfléchie. « Mon engagement a été le fruit d'une réflexion commencée en 2001. Je me suis donné sept années pour cheminer, pour peaufi-

ner mon parcours professionnel afin d'être prêt à me présenter cette année. Aujourd'hui, avec l'équipe, on récolte ce qu'on a correctement semé. »

Ce qu'il avoue aussi volontiers, c'est qu'il baigne dans cet univers-là depuis qu'il est petit. « Mon père (décédé l'an passé, NDLR) a été l'un des adjoints de Bernard Carpentier pendant 19 ans, et conseiller municipal pendant trente ans », rappelle-t-il. Pour l'heure, le futur maire a

« Mon engagement a été le fruit d'une réflexion commencée en 2001. »

déjà commencé à réfléchir aux tâches qui l'attendent dès vendredi, jour de l'investiture. « Qui dit projet dit faisabilité, analyse-t-il. Dans un premier temps, il faudra nous assurer que les souhaits soient compatibles avec les finances de la commune. »

Et d'ajouter : « les travaux en cours seront bien sûr finalisés et il y a certaines choses que l'on souhaite faire très rapidement. Nous entendons par exemple mettre en place un découpage de la commune en 27 parcelles. Chacune d'entre elles aura un référent élu qui sera le relais entre les habitants et la municipalité. » ■

Bernard Carpentier renonce à son fauteuil

Après 19 ans à la tête de la mairie d'Ardres, Bernard Carpentier n'a récolté dimanche que 46% des voix, et six sièges au sein du nouveau conseil municipal. Devant une telle déconvenue, il a préféré démissionner.

« Si on rejette le maire, on rejette aussi le conseiller municipal ». Poursuivant sa logique jusqu'au bout, Bernard Carpentier a annoncé hier qu'il ne siégerait pas au sein du nouveau conseil municipal. Et d'insister : « si on ne me considère plus comme un maire capable de défendre les intérêts des Ardresiens, je n'ai pas de raison de rester au conseil. »

Le maire sortant a donc fait le choix de laisser son fauteuil de conseiller municipal. Comme lui, plusieurs des cinq colistiers de la « Liste pour l'avenir d'Ardres - Bois-en-Ardres » élus dimanche pourraient faire de même, par solidarité avec leur maire. Ils seront remplacés par

d'autres personnes de la même liste. « Je pensais pouvoir apporter encore des nouveautés à Ardres, mais chacun a pris sa décision librement », constate le maire sortant, amer. « J'ai été surpris par les résultats du second tour, avoue-t-il. Les contacts que j'ai pu nouer en faisant du porte-à-porte cette semaine m'avaient l'air plutôt favorables, j'avais ressenti un certain soutien de la part des habitants mais finalement, c'était faux. »

Si Bernard Carpentier cède son écharpe de maire et, avec elle, celle de président de la communauté de communes de la région d'Ardres, il continuera cependant à exercer ses fonctions de conseiller général. « Il me reste trois ans de mandat, j'assumerai mes responsabilités jusqu'au bout », prévient-il. On le sent quand même particulièrement affecté par sa défaite de dimanche. Après 19 ans à la tête de la commune, il aurait évidemment préféré sortir par la grande porte... ■ A. V.



Dimanche, avant le dépouillement, Bernard Carpentier ne s'attendait pas à de tels résultats.